

Madame, Monsieur,

Pour répondre à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui impose la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025, la Commune de Sougy-sur-Loire, en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud-Nivernais, souhaite expérimenter sur son territoire la **collecte en apport volontaire des biodéchets** (restes de repas, épluchures, ...) avec une **valorisation locale** (compostage) de ces derniers.

Cette expérimentation débutera dès le 4 novembre 2019.

A cette date, vous ne devrez plus présenter vos biodéchets à la collecte en porte à porte, mais les porter à un point de collecte.

LES POINTS DE COLLECTE DE BIODECHETS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce sont des collecteurs ; douze meubles urbains seront dispersés sur la commune. **La liste sera affichée en mairie.** Vous y déposerez dans les bacs de collecte vos déchets organiques de cuisine (biodéchets) uniquement.

Vous pouvez y mettre vos épluchures, légumes, fruits, agrumes, restes d'assiettes (viandes, poissons, fromage, laitages, féculents, ...), sachets de thé, filtres à café, cheveux, mouchoirs en papier et essuie tout.

A ne pas mettre : déchets de jardin (tontes, feuilles, taille de haies), plats avec beaucoup de sauce, emballages (plastique, verre), mégots de cigarettes, petits cartons, cendres de cheminée, litières animales.



Collecteur de biodéchets

Les collecteurs sont équipés de broyat (bois broyé) dans la partie haute. A chaque apport de déchets organiques dans le collecteur, merci d'ajouter environ la moitié du volume déposé en broyat. Ce dernier permet d'enclencher le processus de compostage, évite les odeurs et les moucheron. Les collecteurs seront vidés régulièrement par les agents de la commune dans un composteur appelé « Culbuto ».

LE COMPOSTEUR « CULBUTO » : DE QUOI S'AGIT-IL ?



Il s'agit d'un composteur innovant, de grande capacité (2 cuves de 500 Litres). Il est rotatif, motorisé et étanche. Au bout de quelques mois, la matière organique sera transformée en compost.

Ce dernier sera utilisé dans les espaces verts communaux. **Il sera distribué aux habitants de la commune sur demande.**

EN SAVOIR PLUS ?

Pour vous présenter le projet plus en détails et répondre à vos questions, une **réunion publique d'information** sera organisée le

Jeudi 24 Octobre
à 18h30
Salle ELODIE
à SOUGY-SUR-LOIRE

En cas de besoin ou question, vous pouvez contacter :

- la mairie au 03.86.50.10.26
- la conseillère en tri et prévention au 06.42.41.47.03